



ARRETE DU PRESIDENT

Le Président du CCAS de la Ville de THOUROTTE,

- Vu l'arrêté en date du 31 août 2004 instituant une régie de recettes pour l'encaissement des loyers de la Résidence des Personnes Agées (RPA),
- Vu l'avis conforme du receveur municipal en date du 27 décembre 2023,

ARRETE

ARTICLE 1 : La régie de recettes est définitivement dissoute.

Fait à THOUROTTE, le 28 décembre 2023

Le Président du CCAS,

P. CARVALHO

